Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251127-07_25_095-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
séance du 26/11/2025

Date de la convocation
21/11/2025

L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
21/11/2025

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-095

Objet : ASSURANCES : ATTRIBUTION DES MARCHES 2026/2028

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose :

Conformément aux articles L.2124-2 et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique, une mise en concurrence selon la précédure adaptée a été lancée le 17 juillet 2025, concernant les prestations de service d'assurances pour la commune et le CCAS, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la société CONSULTASSUR. La date limite de réception des offres a été fixée au 18 septembre 2025.

Les contrats prendront effet au 1er janvier 2026 pour une durée de trois années, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

La consultation a été divisée en 4 lots : dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile et protection juridique.

Deux candidats ont déposé des offres :

GROUPAMA : lots 1, 2, 3 et 4 ;

SMACL : lot 3.

Les offres ont été remises à CONSULTASSUR pour analyse, dans le cadre de sa mission.

La commission des marchés à procédure adaptée, réunie le lundi 24 novembre 2025, a proposé de retenir l'offre de GROUPAMA pour les 4 lots, pour les coûts suivants :

Lot n°1 - Dommages aux biens et risques annexes : 29 731,52 € TTC ;

Lot n°2 – Responsabilité civile et risques annexes : 6 488,76 € TTC ;

Lot n°3 – Flotte automobile et risques annexes : 6 433,18 € TTC ;

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251127-07_25_095-DE

Lot n°4 – Protection juridique : 1 309,77 € TTC.
Il est précisé que les lots n°1, n°2 et n°4 sont indexés sur l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment), et que le lot n°3 est indexé sur l'indice ERVP (Entretien et Réparation de Véhicules Personnels).
Madame le Maire demande au Conseil de délibérer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de la commission des marchés à procédure adaptée ;
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes aux quatre marchés d'assurance précisés ci-dessus ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux prochains budgets.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUER * 56 (Morbihan) *